



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juin 2006

**Aménagement de la rue Ernest PEROCHON (tronçon BUJAULT /
POSTE) - Procédure par Appel d'Offres - Approbation du Marché
de Maîtrise d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006

DELIBERATION D20060206

**BUJAULT / POSTE) - Procédure par Appel d'Offres -
Approbation du Marché de Maîtrise d'Oeuvre**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors du lancement de l'étude pour la place du Roulage, il avait été décidé de ne pas inclure le tronçon de la rue Ernest Pérochon (tronçon Bujault Poste) dans le périmètre du projet sachant que la réflexion en cours sur la place de la Brèche et plus particulièrement l'aspect pôle d'échange, pouvait amener à déborder sur cette partie de voie.

L'évolution des réflexions ayant conduit à limiter le pôle d'échange transport au périmètre initial de la Brèche, l'aménagement du bas de la rue Pérochon doit être repensé en continuité de la restructuration de la Place du Roulage tout en conservant les liens avec la place de la Brèche.

Il est donc nécessaire de lancer une consultation en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la conduite des études et le suivi de l'exécution des travaux.

Dans le cadre de la procédure de consultation par Appel d'Offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11 mai 2006 pour procéder à la désignation de l'attributaire.

Il s'agit du groupement Iris Conseil Région et Iris Conseil Aménagement pour un montant de 34.419,00 € HT, soit 41.165,12 € TTC

La dépense est inscrite au chapitre 83004001 - Fonction 8241 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué au groupement Iris Conseil Région et Iris Conseil Aménagement pour un montant de 41.165,12 € TTC.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)